

**Association Intercommunale  
Scolaire de l'Esplanade  
(AISE)  
Conseil Intercommunal**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
DE L'AISE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020  
PLACE DU TILLEUL 9 – 1261 MARCHISSY**

Monsieur Stéphane Gabriel, Vice-Président, ouvre la séance à 20h00, salue l'assemblée et remercie les membres pour leur présence. Il remercie la Commune de Marchissy pour son accueil et annonce que la séance est enregistrée.

L'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 13 mai 2020.
3. Communications du bureau.
4. Communications du Comité de Direction.
5. Préavis N°04/2020 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2019.
6. Préavis N°05/2020 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2019.
7. Préavis N°06/2020 Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif au Budget 2021.
8. Divers et propositions individuelles.

**Point 1**                    **Appel** : 22 présents et 5 excusés.

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

**Point 2** Pièce 105    **Approbation du procès-verbal du 13 mai 2020**

Le procès-verbal est accepté tel que présenté à l'unanimité. Le Président remercie la secrétaire pour son travail.

**Point 3**                    **Communications du bureau**

Le bureau du Conseil Intercommunal a reçu un courrier de la Commune de Coinsins daté du 15 septembre 2020 annonçant la démission de Monsieur Philippe Menoud du Comité de Direction de l'AISE. Son remplaçant a été nommé en la personne de Monsieur Bernard Gétaz qui a été assermenté par Monsieur Antoine Nicolas le 25 septembre 2020 durant la séance du Comité de Direction.

**Madame Vanat-Gachet, Présidente du Comité de Direction**

**Statuts de l'AISE et règlement**

Depuis le début 2020, deux séances avec la Préfecture de Lausanne ont été organisées afin de trouver une issue à la révision des statuts de l'Association qui ne fait toujours pas l'unanimité au sein des 10 Communes membres. La Préfecture de Lausanne a envoyé au CoDir une nouvelle mouture des statuts avec un règlement des loyers pour les bâtiments. Un délai au 22 septembre 2020 a été fixé pour finaliser retourner les documents. Le CoDir a fait le travail et attend à présent le retour de Madame le Préfet de Lausanne qui décidera de la suite à donner à cette procédure complexe. La commission des statuts devra étudier cette dernière version et le Conseil Intercommunal votera une nouvelle fois les nouveaux statuts.

**Crise sanitaire – COVID-19**

Le 13 mars dernier, fermeture de toutes les écoles jusqu'au 11 mai. Une permanence d'urgence a été mise en place par le corps enseignant. Début mai, les Communes recevaient une liste des mesures sanitaires devant être mises en place, afin d'assurer une reprise partielle de l'enseignement dans nos différents sites scolaires. Désinfection à répétition des surfaces et du mobilier dans nos écoles, port du masque, distance supplémentaire pour l'accueil de midi, entre autres. Ce fut une course contre la montre, avec comme défi de trouver dans les délais l'introuvable, à savoir des solutions désinfectantes, des sprays, des masques et du personnel supplémentaire. L'amicale des pompiers de Duillier a dû monter à la hâte ses deux cantines sur le site de Begnins afin d'agrandir le restaurant scolaire et l'espace pique-nique des élèves du secondaire.

Grâce à l'effort commun de tous les intervenants, les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école. Madame Vanat-Gachet remercie toutes les personnes lui ont apporter de l'aide pour organiser cette reprise inédite. En particulier les membres du CoDir, la fidèle secrétaire de l'Association, le boursier et ses collaborateurs, tous les concierges ainsi que le personnel des restaurants scolaires.

L'AISE a effectué toutes les démarches afin d'obtenir des RHT pour tous les intervenants qui n'ont pas pu travailler durant la fermeture des écoles mais nous n'avons obtenu aucun dédommagement financier.

**COVID-19 / Camps et sorties scolaires**

D'autres mesures ayant des conséquences financières sur notre Association ont été l'annulation de tous les voyages d'études, courses d'école et autres camps. Un travail fastidieux est toujours en cours afin de trouver des arrangements avec les différents partenaires, pour les sommes engagées d'avance.

**Promotions 2019-2020**

L'AISE a décidé d'offrir aux 1'200 élèves un linge de plage et une photo de classe, en guise de consolation pour toutes ces frustrations.

### Constructions scolaires

Durant l'été, trois modulaires ont été installés provisoirement sur le site scolaire secondaire de Begnins. Il devient urgent de construire des locaux pour les élèves primaires des villages « du bas » de notre arrondissement pour libérer suffisamment de locaux sur le site de Begnins secondaire. Une étude est en cours.

### COVID-19 / transports

A la mi-août, la DGEO a informé les Communes que ces dernières devaient fournir des masques pour les élèves de 9S à 11S circulant en transports publics pour se rendre à l'école. Le CoDir a décidé d'offrir 2 masques en tissu à chaque élève concerné.

### Démission de Monsieur Philippe Menoud

Pour donner suite à la démission, début septembre, de Monsieur Philippe Menoud, municipal de Coinsins, c'est Monsieur Bernard Gétaz qui a repris sa place au sein du Codir de l'AISE.

### Madame Céline Etoupe

Les cours facultatifs rencontrent un grand succès à Vich, Le Vaud et Begnins. Cette année le CoDir n'a pas encore pu mettre en place les cours facultatifs à Coinsins mais le CoDir espère pouvoir les ouvrir durant l'année scolaire. Le CoDir remercie toutes les Municipalités pour la mise à disposition des salles durant la pause de midi.

## **Point 5**

### **Préavis N°04/2020 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2019.**

- Pièce 106 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°04/2020  
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°04/2020 tel que présenté.
- Pièce 107 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°04/2020 par Madame Manuela Forster Bell  
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°04/2020 tel que présenté.

### Discussions et remarques :

Monsieur Edgar Cretegy demande des précisions sur la détermination du coût de l'élève à l'annexe 6 du préavis.

Monsieur Joseph Delort explique que tout est réparti en fonction du nombre d'élèves. L'élément déterminant de l'année 2019 est la baisse du taux d'intérêt ce qui a fait diminuer significativement le coût du primaire.

Madame Claudine Vanat-Gachet ajoute que le prix des voyages d'études, camps et courses d'école ont aussi diminué sachant que les parents ne paient plus qu'une infime participation.

### **Le Président passe au vote du préavis :**

#### **Conclusion**

- Vu le présent préavis du CoDir N°04/2020,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

### **Le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :**

- D'accepter les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés.
- D'en donner décharge au Comité de Direction et au boursier de l'Association.

### **Point 6 Préavis N°05/2020 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2019.**

Pièce 112 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°05/2020  
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°05/2020 tel que présenté.

Pièce 113 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°04/2020 par Madame Manuela Bell  
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°04/2020 tel que présenté.

#### **Discussions et remarques :**

Monsieur Etienne Bovy demande s'il y a un service de santé scolaire (infirmerie) et pourquoi ce dernier ne figure pas au dans le rapport de gestion au niveau de la prévention.

Madame Claudine Vanat-Gachet explique que l'infirmière scolaire est basée sur le site scolaire de l'Esplanade et se déplace dans les écoles si nécessaire. Les frais de l'infirmière scolaire sont pris en charge par le Canton. L'AISE prend en charge les factures de pharmacie et les notes d'honoraires du médecin.

### **Le Président passe au vote du préavis :**

#### **Conclusion**

- Vu le présent préavis du CoDir N°05/2020,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

### **Le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :**

- De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2019.

## Point 7

### **Préavis N°06/2020 Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif au Budget 2021.**

Pièce 114 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°06/2020  
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°06/2020 tel que présenté.

Pièce 115 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°06/2020 par Madame Manuela Bell  
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°06/2020 tel que présenté.

#### **Discussions et remarques :**

Monsieur Etienne Bovy demande des détails sur la conseillère école-famille.

Monsieur Jean-Jacques Nicolet fait un petit exposé sur le métier de conseillère école-famille.

#### **Historique**

La Commune de Gland, L'AISE et l' AISGE mettaient en commun les services d'une conseillère école-famille (CEF) depuis plusieurs années, en la personne de Mme Konrad. En 2018, la charge de travail ayant considérablement augmenté, une procédure d'embauche a été engagée pour une deuxième conseillère à temps partiel (taux d'occupation total de 150% sur l'année scolaire). Mme Charlotte Dufour, qui est la nouvelle CEF pour notre arrondissement scolaire depuis 2018, s'occupe principalement de l'AISE et de l' AISGE. Son bureau est situé dans les locaux du collège car elle travaille principalement dans le cadre scolaire, tout en étant rémunérée par les Communes.

#### **Rôle**

Le rôle des CEF est crucial pour résoudre des problèmes à la lisière du domaine scolaire et familial. Elles ont la possibilité d'intervenir à domicile et, si nécessaire, dans les différentes structures parascolaires.

#### **Chiffres**

39 familles ont été accompagnées en 2019 (14 pour l'AISE et 25 pour l' AISGE). La majorité des accompagnements consiste en un soutien parental et parfois éducatif lorsque la famille a besoin de conseils, d'orientation ou parfois simplement d'écoute. La CEF a également traité plusieurs demandes relatives à des soucis d'ordre administratifs ou financiers. Là encore, un important travail d'orientation est effectué auprès des structures adaptées.

Il arrive parfois que la CEF intervienne auprès d'une famille lorsque la communication avec l'école est compliquée, voire bloquée. La CEF tente de fluidifier les échanges en partant de la réalité de chacun et dans le but d'améliorer les relations dans l'intérêt de l'enfant.

Le Vice-Président constate qu'une erreur s'est glissée dans le rapport de commission de gestion et des finances. Cette erreur est corrigée.

## Le Président passe au vote du préavis :

### **Conclusion**

- Vu le présent préavis du CoDir N°06/2020,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

### **Le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :**

- D'accepter le budget de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour l'année 2021 tel que présenté.

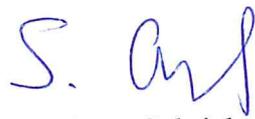
### **Point 9**

### **Divers et propositions individuelles**

La parole n'est pas demandée.

La séance est levée à 20h35.

Le Vice-Président :



Stéphane Gabriel



La Secrétaire :



Vanessa Wicht